

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

VI

1888 - 1893



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1888



# OBSERVATIONS

SUR

## DEUX ROSES PROLIFÈRES

PAR

Le D<sup>r</sup> **BEAUVISAGE**

---

M. Viviant-Morel a bien voulu me remettre, pour en faire l'étude détaillée, deux Roses prolifères qu'il avait présentées à la Société. Les observations que j'ai faites sur elles sont assez intéressantes, en ce qu'elles m'ont permis de constater, sur ces deux Roses, deux modes de prolifération tout différents.

I. — La première est une Rose de la variété connue sous le nom de Souvenir de la Malmaison. Au premier coup d'œil on y remarque, en dedans des innombrables pétales qu'on rencontre ordinairement dans cette belle variété, un certain nombre de masses globuleuses saillantes, de la même coloration carnée, et paraissant formées uniquement par de nombreux pétales imbriqués, étroitement enchevêtrés les uns avec les autres.

Ces masses globuleuses sont entremêlées d'étamines, et en dedans d'elles on distingue les têtes stigmatiques de nombreux styles d'aspect normal.

Une coupe longitudinale diamétrale de la fleur (fig. 1) permet de se rendre compte d'une manière plus précise des rapports qu'affectent entre elles ses diverses parties. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la forme du réceptacle dans lequel on peut distinguer aussitôt deux régions, l'une inférieure et centrale, à peu près normale, l'autre supérieure et périphérique, pour ainsi dire surajoutée, et qui est le siège des anomalies intéressantes que nous présente cette fleur.

La région inférieure, le fond du réceptacle, est régulièrement obconique évasée ; ses parois sont très épaisses, son bord supérieur, plus épais encore, forme une sorte de double bourrelet à deux lèvres : une lèvre externe donnant insertion à cinq sépales normaux, à des pétales en nombre considérable, enfin à des étamines normales et nombreuses ; une lèvre interne nue limitant supérieurement la surface interne du cône renversé, c'est-à-dire la concavité du réceptacle. Cette surface donne insertion, dans toute son étendue, à des carpelles bien constitués, également en grand nombre. Rien de particulier à noter dans cette région.

Au contraire, la région supérieure, examinée en détail et minutieusement disséquée, nous offre des particularités curieuses que je vais résumer brièvement.

Cette région constitue dans son ensemble un rebord interrompu, irrégulièrement découpé, surajouté à la coupe réceptaculaire, et interposé aux deux lèvres du bourrelet qui forme ce qu'on peut appeler le bord supérieur normal de cette coupe.

Ce rebord surajouté et interrompu semble formé par une sorte de verticille de ramifications réceptaculaires très inégales, de largeur et de hauteur variables, plus ou moins connées entre elles, mais offrant, à part ces différences de détail, une complète identité d'organisation. Chacune d'elles (fig. 2) est aplatie tangentiellement, et d'une épaisseur égale sensiblement à la moitié de celle des parois de la coupe réceptaculaire ; elle présente une face interne nue, se continuant avec la lèvre interne du bourrelet normal, et une face externe au contraire toute couverte d'étamines, ainsi que les bords latéraux.

Quant à la partie supérieure de cette ramification réceptaculaire, on peut y distinguer nettement deux portions, un bord tourné vers l'extérieur, et en dedans, un peu plus bas, l'une des masses globuleuses mentionnées au début.

Le bord extérieur et supérieur donne insertion très régulièrement, de dehors en dedans, à des pétales, à des étamines normales et à de nombreux carpelles avortés, réduits à de très petites dimensions. La masse globuleuse, située immédiatement en dedans de ces petits carpelles, est tantôt tout à fait sessile, tantôt brièvement pédicellée ; dans ce dernier cas, le court pédicelle qui la supporte se dégage un peu plus bas de la face interne de la ramification réceptaculaire.

Cette masse globuleuse, lorsqu'on en fait la section longitudinale (fig. 3), se montre constituée comme une fleur dépourvue de sépales. Elle est munie d'un réceptacle propre bien caractérisé, à surface plane ou très légèrement convexe, portant régulièrement insérés autour de son sommet organique des pétales normaux très nombreux, des étamines petites, différant seulement des étamines normales par leur filet qui est droit au lieu d'être incurvé, enfin des carpelles avortés, très petits, tout à fait filiformes, paraissant réduits à leur portion stylaire.

En résumé, cette fleur de Rose présente : 1° des portions hypertrophiées du bord de la coupe réceptaculaire, très nettement localisées dans la région interne de la portion staminifère; 2° au bord supéro-externe de chacune de ces ramifications réceptaculaires aplaties, un groupe d'organes floraux (pétales étamines et carpelles) à insertions unilatérales; 3° en dedans de chacun de ces groupes, une véritable fleur, incomplète par l'absence de calyce, mais pourvue d'un axe réceptaculaire bien caractérisé et d'une symétrie propre.

J'ai vainement cherché à reconnaître dans cette fleur les organes appendiculaires à l'aisselle desquels les ramifications réceptaculaires (si elles méritent bien ce nom) avaient pu prendre naissance. J'ai également cherché sans résultat dans l'androcée des caractères de forme ou de disposition qui pussent venir à l'appui des théories émises sur la nature stipulaire ou foliolaire des étamines des Rosacées. Le nombre considérable des étamines dans le premier cas, leur forme bien normale dans le second, m'ont empêché de faire aucune constatation utile dans ces deux directions.

II. — La seconde fleur que j'avais à examiner était un exemplaire de Rose de Provins (*Rosa gallica*).

Celle-ci, beaucoup moins grande que la précédente, s'en distinguait tout d'abord, au point de vue de son mode de prolifération, par ce fait qu'elle présentait dans sa région centrale un grand nombre de masses globuleuses exsertes, non plus rosées comme dans le premier cas, mais bien vertes et offrant au premier aspect l'apparence d'autant de boutons normaux munis chacun de leur calyce propre.

La coupe longitudinale (fig. 4) montre tout d'abord que cette Rose a un réceptacle tout différent de celui de la première. Ce réceptacle, proportionnellement plus concave, a une forme com-

parable à celle de certains chaudrons. Son fond est large et à peu près plan ; ses parois latérales sont brusquement redressées et légèrement inclinées de bas en haut et de dehors en dedans, de telle sorte que sa cavité est plus large en bas qu'en haut, et que son ouverture supérieure est légèrement étranglée. La profondeur de cette cavité est à peu près égale à son rayon maximum, c'est-à-dire à la moitié du diamètre de son fond. Dans son ensemble, le réceptacle est donc large, court, ventru à la base et un peu rétréci vers son bord supérieur.

Ce bord supérieur, épais, donne insertion, de dehors en dedans, à cinq sépales normaux, sinon qu'il y en a trois barbus des deux côtés, à de nombreux pétales assez régulièrement imbriqués et d'autant plus petits qu'ils sont plus en dedans ; les plus intérieurs, réduits à des dimensions très minimes, représentent les étamines, qui manquent absolument sous leur forme normale ; on ne constate d'ailleurs aucune forme de transition rappelant le passage des pétales aux étamines.

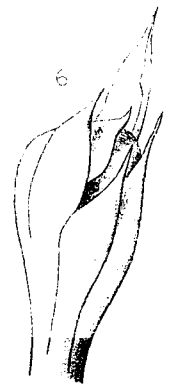
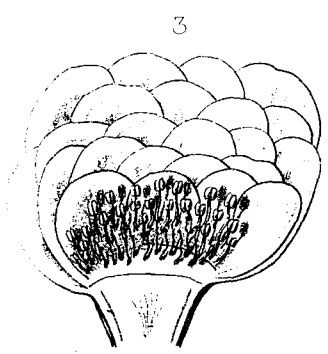
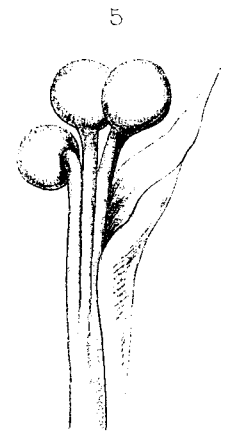
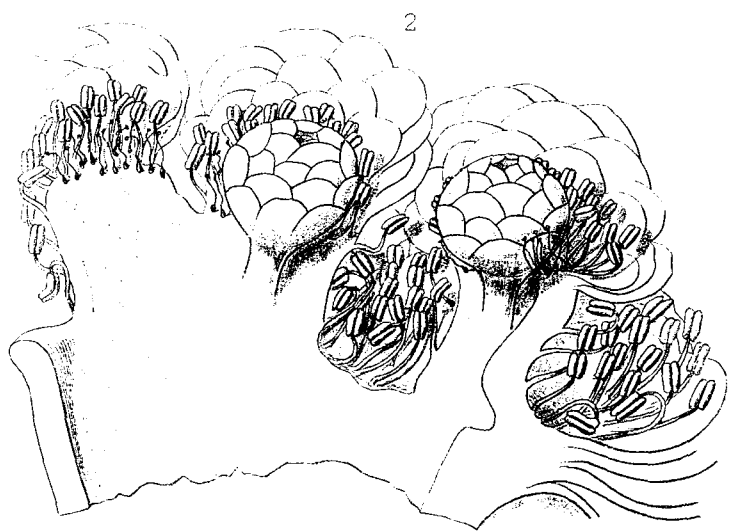
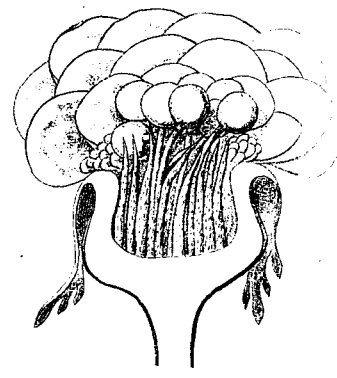
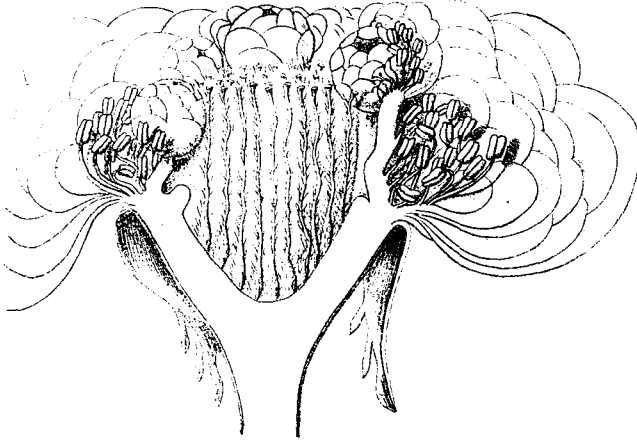
Les parois latérales de la cavité réceptaculaire ne donnent insertion à aucun organe, et présentent une surface absolument lisse. C'est dans le fond du réceptacle, c'est-à-dire dans la région carpellaire, qu'il faut aller chercher l'origine des proliférations.

Ce fond, à peu près plan, comme il a été dit plus haut, ne donne insertion à aucun carpelle normal. Au lieu des carpelles, on y voit attaché un faisceau très dense dans lequel on distingue aisément deux sortes d'organes : des languettes foliacées, linéaires-aiguës ou subulées, entremêlées d'un grand nombre de véritables pédicelles cylindriques, qui vont porter à une plus ou moins grande hauteur au-dessus de l'orifice du réceptacle, les boutons qui les terminent, et dont il a été question tout à l'heure.

L'étude, très intéressante, des rapports qu'affectent entre eux ces pédicelles et ces languettes foliacées, est rendue assez difficile par la condescence variable, souvent très prononcée, de ces divers organes. Cependant l'examen détaillé que j'en ai fait m'a permis d'arriver à une conclusion que j'ai tout lieu de croire juste, mais que je ne puis présenter que comme une probabilité ; une étude organogénique de cette fleur eût pu seule donner à cette conclusion les caractères de la certitude.

Quoi qu'il en soit, voici les principaux faits que j'ai pu constater sur ce point :





© Beauvillage del.

VB

# ROSES PROLIFÈRES

Imp. Gery-Gros Paris

Numérisation Société linnéenne de Lyon

1° Plusieurs pédicelles étaient libres de toute adhérence et correspondaient exactement à la face interne d'une languette foliacée, à l'aisselle de laquelle ils semblaient prendre naissance.

2° D'autres, non adhérents à leurs voisins et occupant la même situation par rapport à une languette foliacée, étaient connés dans une certaine étendue avec les deux bords de celle-ci.

Dans ces deux cas, les boutons terminant le pédicelle étaient pourvus de leurs cinq sépales régulièrement quinconciaux.

3° Dans d'autres cas (fig. 5), plusieurs pédicelles étaient connés entre eux jusqu'à une hauteur variable et paraissaient correspondre tantôt à une seule, tantôt à plusieurs languettes foliacées semblant connées avec eux, soit par leurs bords, soit par leur face interne.

4° Enfin, pour plusieurs d'entre ceux-ci, j'ai pu constater ce fait que la languette foliacée paraissant avoir son insertion réelle sur le fond du réceptacle, venait, par suite d'une conrescence assez étendue, constituer le premier sépale du cycle quinconcial du bouton terminal, et, dans ce cas, les quatre autres sépales se détachaient successivement, à des hauteurs variables, du pédicelle qui les portait (fig. 6 et 7).

Dans tous les cas, les sépales n'avaient de normal que leur coloration ; leurs dimensions étaient très variables ; leur forme bien plus encore ; leurs bords étaient toujours entiers et dépourvus des barbes caractéristiques qu'offrent les bords recouvrants des sépales normaux.

La coupe longitudinale des boutons m'a toujours présenté, sauf en ce qui concerne le calyce, les caractères des boutons ordinaires, quant à la forme du réceptacle et aux pétales, étamines et carpelles auxquels il donnait insertion.

Je ne m'y arrête donc pas, et je reviens aux rapports entre les pédicelles et les languettes foliacées.

Des divers exemples que j'ai cités, je crois pouvoir tirer sous toutes réserves les inductions suivantes :

Les languettes foliacées paraissent être les carpelles, qui ont repris leur caractère de feuilles.

Les pédicelles, qui semblent toujours être en rapport avec leur face interne, doivent être des ramifications réceptaculaires nées à l'aisselle de ces carpelles.

Le deuxième cas permettrait de supposer que le pédicelle n'est autre chose que le placenta accru et prolifère, ce qui tendrait à

confirmer la théorie de la nature axile du placenta, en ce qui concerne les Roses.

Enfin le dernier cas, montrant un carpelle qui devient sépale, pourrait faire supposer que, malgré certaines apparences, il a son origine réelle sur le pédicelle, et établir une transition entre les deux hypothèses morphologiques suivantes : Supposant admise la nature axile du placenta, celui-ci naît-il à l'aisselle de la feuille carpellaire ou, au contraire, lui donne-t-il insertion ? Les deux hypothèses peuvent être vraies, comme aussi celle qui écarterait toute homologie entre les pédicelles en question et des placentas, et les envisagerait comme des productions entièrement nouvelles.

Quoi qu'il en soit, je crois intéressant de faire remarquer les deux modes très différents de prolifération que nous présentent ces deux Roses, dont le réceptacle se ramifie, chez la première par son bord, dans la région staminifère, chez la deuxième par son fond, dans la région carpellaire.

---

M. Duchartre a présenté, le 11 février 1887, à la Société botanique de France, deux Roses monstrueuses offrant un mode de prolifération tout à fait analogue à celui que j'ai décrit en premier lieu, c'est-à-dire des boutons naissant du bord de la cupule réceptaculaire ; mais ces boutons étaient pourvus d'un calyce, et portés sur des pédicelles munis de deux bractées ; en revanche, il n'y avait dans ces Roses rien de semblable à ces ramifications irrégulières portant des groupes floraux à insertions unilatérales, que j'ai signalées plus haut.

---